



**Agir pour
la biodiversité**



Communiqué de presse

Le 10 avril 2026

Un couple de gypaètes barbus tente une première reproduction dans les Grands Causses

Quatorze ans après le lancement du programme européen LIFE GYPCONNECT/GYP'ACT, dédié à la réintroduction du Gypaète barbu dans les Grands Causses, une première tentative de reproduction d'un couple a été observée dans les falaises lozériennes.

Une avancée particulièrement encourageante pour les partenaires du programme — Ligue pour la protection des oiseaux, le Parc naturel régional des Grands Causses et le Parc national des Cévennes.

L'espoir d'assister prochainement à un premier envol se précise !

Le mâle, Calendreto, âgé de 9 ans, originaire d'Autriche, a été lâché en 2017 à Nant, en Aveyron. La femelle, Aven, âgée de 6 ans, née en Bulgarie, a été lâchée en 2020 à Frépestel, en Lozère.

Le couple s'est formé en 2023 : il s'agit du premier couple mixte (mâle/femelle) dans les Grands Causses. Avant eux, un couple composé de deux mâles, Adonis et Layrou, s'était installé en 2018 dans les falaises lozériennes, où ils ont construit un nid, et attendent la venue d'une femelle pour se reproduire.

À l'automne, Calandreto et Aven ont débuté le chargement d'une aire en apportant des branches et de la laine dans une vire rocheuse en Lozère. Le 20 janvier, l'incubation a démarré, les deux oiseaux se relayant pour couvrir l'œuf pondu, en alternant des phases

prolongées d'immobilité et de relèves régulières. Cependant, une trentaine de jours plus tard, avant l'éclosion, l'échec de la reproduction a été constaté, avec l'arrêt de l'incubation. Les causes précises ne sont pas connues mais, les conditions météorologiques particulièrement pluvieuses et les tempêtes successives ont probablement joué un rôle.

Le Gypaète barbu acquiert sa maturité sexuelle à l'âge de 7-8 ans, une première reproduction réussie peut tarder et survenir vers l'âge de 10-12 ans. L'échec des premières tentatives de reproduction s'explique principalement par un processus d'apprentissage progressif. Avec l'âge et l'expérience, les couples gagnent en efficacité et leur taux de réussite s'améliore. Lorsque la reproduction est réussie, un couple ne produit qu'un jeune par an.

Initiée en 2012, la réintroduction du Gypaète barbu dans les Grands Causses repose sur un partenariat entre la LPO, le Parc national des Cévennes et le Parc naturel régional des Grands Causses. Ce programme s'inscrit aujourd'hui dans le cadre du projet européen Life GYP'ACT.

Son objectif est de renforcer la population française de Gypaète barbu en créant de nouveaux noyaux de population dans les Préalpes et le Massif central, de favoriser des mouvements d'oiseaux depuis les noyaux de population alpin et pyrénéen, et plus largement de rétablir l'existence d'une continuité entre les populations de l'espèce d'Europe Centrale et Méridionale.

Quarante-trois jeunes gypaètes barbus ont été libérés dans les Grands Causses, alternativement dans les falaises de la Jonte (en Lozère) et dans la vallée du Trévezel (en Aveyron).

Un signal très encourageant

Cette première tentative de reproduction marque une étape décisive vers l'aboutissement de ce programme d'envergure européenne. Elle illustre les résultats d'un travail de longue haleine mené depuis plus de quatorze ans et renforce l'espoir de voir prochainement naître, puis s'envoler, un premier jeune gypaète barbu dans les Grands Causses.

